

REFERENTIEL « STYLISTE MODELISTE CONCEPTEUR DE MODE »

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
BLOC 1 : CONCEVOIR UN PLAN DE COLLECTION PRIVILEGIANT L'ECO-RESPONSABILITE.			
A1 : Positionnement du cadre global de collection en fonction des tendances du secteur et de l'identité de la marque.	C1.1 : Mettre en place une veille informationnelle nationale et internationale en identifiant les sources numériques fiables pour repérer les évolutions sociologiques, technologiques et stylistiques afin de définir les attentes du marché ciblé.	<p>Le bureau de style Mises en situations professionnelles individuelles écrites reconstituées réalisées hors du centre de formation :</p> <p>1) Production écrite d'un document comprenant plusieurs parties permettant de rendre compte des différentes étapes de la démarche créative à partir d'un contexte fictif donné par le certificateur :</p> <p>A partir de recherches personnelles utilisant des supports variés et des sources professionnelles fiables il, elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifie les tendances de modes nationales et internationales et rend compte du champ exploratoire mené • Décrit et argumente les choix effectués. • Elabore un cahier de recherches comprenant des observations écrites, des annotations accompagnées de 	<p>CR1.1 : l'organisation de la collecte d'informations et d'inspiration est hiérarchisée et triée</p> <p>Les étapes de la mise en place de la veille prospective sont respectées (objectifs, choix des différents outils et canaux de veille à utiliser, définition des mots clés)</p> <p>Les sources identifiées sont internationales, fiables et actualisées.</p> <p>Les Fils RSS choisis centralisent les sources choisies avec pertinence</p> <p>Les moteurs de recherche utilisés permettent la mise en place de requêtes et d'alertes efficaces.</p>
	C1.2 : Analyser les données issues de la veille en triant et synthétisant l'information récoltée pour identifier les tendances et les attentes des clients face à l'évolution de la mode afin de créer des produits répondant aux besoins et aspirations du marché ciblé.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifie les tendances de modes nationales et internationales et rend compte du champ exploratoire mené • Décrit et argumente les choix effectués. • Elabore un cahier de recherches comprenant des observations écrites, des annotations accompagnées de 	<p>CR1.2 : L'analyse des données dégage des informations qualitatives et quantitatives justes et argumentées</p> <p>Les tendances sont ancrées dans un environnement mode contemporain.</p> <p>Le tri et la synthèse des informations sont exploitables et permettent la réalisation de produits en adéquation avec le marché ciblé et les spécificités de la marque</p>

	<p>C1.3 : Définir le positionnement de la marque et de la future offre créative en réalisant un benchmark des concurrents, et en intégrant dans la réflexion les fondamentaux de l'identité de la marque afin de délimiter le territoire de recherche de création de la nouvelle collection.</p> <p>C1.4 : Formaliser un cahier de recherches proposant des axes de création variés et ciblés pour proposer des hypothèses issues de l'analyse afin de mettre en place un parti pris créatif cohérent avec la création des produits du plan de collection.</p>	<p>documents iconographiques collectés et des croquis.</p> <p>Les sources utilisées sont référencées et précisées (sitographie, bibliographie...).</p>	<p>CR1.3 : Les produits et stratégies des concurrents sont analysés avec méthode. Le positionnement de la nouvelle offre prend en compte la cible, le benchmark et les spécificités de la marque. L'offre est cohérente avec le positionnement souhaité de la marque.</p> <p>CR1.4 Le cahier de recherches est construit et hiérarchisé. Il permet de comprendre la démarche créative, les points forts et les choix stylistiques de la collection. Il prend en compte l'analyse des tendances et l'identité de la marque.</p>
<p>A2 : Conception et réalisation du plan de collection en accord avec le positionnement défini.</p>	<p>C1.5 : Concevoir le plan de collection en collaboration avec le chef de produit et en incluant l'ensemble des contraintes identifiées pour permettre à toutes les parties prenantes de la collection de proposer des ajustements.</p> <p>C1.6 : Dessiner les modèles de la nouvelle collection, en utilisant les outils graphiques et de PAO DAO, pour traduire les idées du plan de collection en silhouettes composant les lignes de la collection (formes, volumes, lignes) dans le respect du cahier des charges et des contraintes techniques du modéliste.</p>	<p>1) Production écrite d'un dossier permettant de rendre compte des démarches à effectuer pour construire un plan de collection au sein d'un contexte virtuel donné par le certificateur.</p> <p>A partir d'un cahier des charges fourni par le certificateur la production écrite comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des croquis d'approche de la collection complète à l'aide de dessins à plats, croquis et silhouettes de mode, les préconisations de matières et les gammes de couleurs. La construction du dossier met l'accent sur la sélection des propositions créatives les plus pertinentes au 	<p>CR1.5 Le plan de collection décrit avec précision l'ensemble de la collection avec croquis, dessins à plat, gamme de coloris, tailles, matières. Il est abouti. L'ensemble des contraintes sont prises en compte dans la réalisation du document : financières, techniques, tendances, identité et positionnement de la marque. Le plan de collection est cohérent.</p> <p>CR1.6 Les dessins sont lisibles et précis. Ils traduisent efficacement les idées du plan de collection. La pose choisie pour le croquis est en adéquation avec le style de produit. Les proportions et l'allure du vêtement sont bien définies. Le rendu des textures, couleurs et imprimés est sans équivoque. Le croquis à plat renseigne précisément tous les détails de coupe et de finition du modèle</p>

	<p>C1.7 : Choisir des familles de matières et matériaux ainsi que les fournitures nécessaires pour concevoir les modèles et les animations textiles (motifs placés, all over) nécessaires à la création des produits composant le plan de collection.</p>	<p>regard du cahier des charges analysé au préalable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des échantillons matières, matériaux et fournitures divers adaptés aux créations des modèles. • Des motifs et des maquettes textiles créés en exclusivité pour la collection, présentée à l'échelle avec les déclinaisons des coloris. • La collection finale sous forme de tableau synthétique regroupant l'ensemble des éléments utiles à la compréhension de la collection. 	<p>Les détails techniques des modèles et les matières les composants respectent les coûts prescrits et les codes d'une mode durable. Les outils sont maîtrisés du graphisme au PAO, DAO. Le choix des outils graphiques main ou vectoriels est pertinent pour exprimer l'ambiance de la collection. L'utilisation des outils choisis est maîtrisée</p> <p>CR1.7 Les matières sont choisies en fonction de la qualité, de la main du tissu (le touché), de l'épaisseur, du rendu final souhaité et des caractéristiques des modèles à l'étude dans le plan de collection. Les matières durables sont privilégiées. Les matériaux retenus sont en adéquation avec les exigences de la marque (contraintes financières, identité, délai, lieux d'approvisionnement ...).</p>
	<p>C1.8 : Définir, les modèles et accessoires appropriés à la stratégie de marque et qui respectent l'équilibre entre les différentes catégories de produits pour finaliser le plan de collection dans le respect maximale des principes d'une mode écoresponsable.</p>		<p>CR1.8. Le nombre de produits et la pertinence des lignes créées permettent de répondre à la stratégie de la marque. Tous les besoins en produits sont couverts. La proposition est optimisée. Elle respecte l'équilibre de la collection finale d'un point de vue style, contraintes techniques de fabrication, et contraintes financières de la marque. Les doublons sont éliminés.</p>

<p>A3 : Validation du plan de collection auprès des parties prenantes.</p>	<p>C1.9 : Présenter la collection aux collaborateurs de la marque concernés / ou au donneur d'ordre en utilisant des outils de communication visuelle adaptés pour valider leur pertinence créative, commerciale et technique afin de disposer des éléments pour réaliser les books de collection.</p>	<p>Mises en situations professionnelles individuelles orales réalisées en centre de formation :</p> <p>Le la candidat.e présente, explique et argumente son plan de collection devant un jury d'experts composé de formateurs et de professionnels de la mode extérieurs à l'organisme de formation.</p>	<p><i>CR1.9</i> Les supports de communication visuelle et de médiation choisis mettent en scène le projet efficacement Les logiciels de PAO, DAO et de diaporama sont maîtrisés, ainsi que les outils manuels de graphisme. Les séries de planches proposées moodboards et lookbooks décrivent de façon exhaustive l'ensemble des éléments de la proposition créative. L'argumentaire est pertinent et fluide. Il détaille de façon factuelle l'ensemble des éléments permettant la mise en œuvre de la collection.</p>
---	---	---	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
BLOC 2 : FABRIQUER LES PIECES D'UNE COLLECTION DE MODE DURABLE.			
A1 : Modélisation et confection des modèles de la collection décidés par la marque et/ou le donneur d'ordre.	<p>C2.1 : Décider du support technique en adéquation avec le développement des produits de la collection pour réaliser les patronages manuellement et/ou à l'aide des techniques numériques.</p> <p>C2.2 : Vérifier la faisabilité et les éléments constitutifs des 1^{ers} patrons et/ou moulages en analysant les premiers essais formels pour identifier et régler les éventuelles anomalies afin de les valider définitivement et mettre en œuvre le premier prototype.</p> <p>C2.3 : Monter le prototype à partir du patronage en sélectionnant les matières, matériaux et fournitures adaptés pour apporter la preuve de la faisabilité du produit futur en respectant les croquis et l'intégrité de la collection.</p> <p>C2.4 : Diriger les essayages sur mannequins (vivants ou stockman) en adaptant au fur et à mesure les créations pour décider des modèles à lancer la production.</p>	<p><u>Le Bureau d'étude :</u></p> <p>Mise en situation professionnelle individuelle reconstituée écrite réalisée en centre et hors du centre de formation.</p> <p>A partir de croquis de mode donnés par le certificateur, le, la candidate produit un dossier comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les photos et croquis d'études avec les schémas explicatifs • Les patronages, • Les prototypes. 	<p>CR2.1 Le choix entre les techniques (patronage, coupe à plat, moulage, transformations de modèles existants ...) est adapté aux produits. Le patronage finalisé est précis. L'ensemble des éléments permettant de monter le modèle sont présents et exhaustifs. Les outils numériques (exemple Lectra system) sont utilisés avec maîtrise.</p> <p>CR2.2 Les éléments de l'étude technique par patronage ou moulage (bien aller, valeurs de couture, crans, renforts, doublure...) sont vérifiés avec rigueur et professionnalisme. Les réglages nécessaires sont identifiés et adaptés avec justesse.</p> <p>CR2.3 Le prototype respecte le style, les matières envisagées, l'emplacement des animations textiles, le choix de la mercerie et des fournitures... Il est conforme à l'intention de la création du modèle.</p> <p>CR2.4 La finalisation des prototypes de vêtements et d'accessoires est qualitative et minutieuse. Les adaptations techniques nécessaires sont apportées aux modèles. Le bien aller est évalué, la matière de fabrication est adaptée. La validation finale du modèle est en conformité avec les contraintes esthétiques et techniques qui lui sont attachées</p>
		<p>Mise en situation professionnelle pratique individuelle reconstituée</p>	

	<p>C2.5 Monter le premier modèle en conformité avec le cahier de charges afin de compléter le dossier technique destinée à la mise en fabrication.</p> <p>C2.6 Grader le patronage en respectant les normes et nomenclatures en vigueur pour monter le produit en taille et proposer un éventail de taille à commercialiser.</p> <p>C2.7 Calculer les métrages de tissus et matériaux nécessaires pour commander ou donner les instructions nécessaires au service en charge des achats de matières et fournitures.</p> <p>C2.8 Rédiger la gamme de montage en incluant les sections de montage pour segmenter et guider les opérations de fabrication en suivant la nomenclature.</p>	<p>réalisée en centre et hors du centre de formation.</p> <p>A partir du prototype, fabrication du premier modèle en fonction du cahier des charges donné par le certificateur. Ce modèle est destiné à une production en série.</p> <p>Le jury composé de formateurs et de professionnels de la mode extérieurs à l'organisme de formation évaluera la fabrication du modèle.</p> <p>Mise en situation professionnelle individuelles écrites reconstituées réalisées en centre de formation.</p> <p>Le, la candidat.e rédige le dossier technique en français et en anglais à partir du modèle fabriqué.</p>	<p>Les prototypes non conformes ne sont pas retenus.</p> <p>CR2.5 Le premier modèle est conforme aux exigences du cahier des charges dans sa totalité.</p> <p>CR2.6 La gradation est adaptée à chaque taille selon les normes en vigueur. Elle respecte le positionnement de la marque.</p> <p>CR2.7 Le calcul est juste. Il correspond au prototype retenu et permet de faire les commandes matières.</p> <p>CR2.8 Toutes les étapes de montages sont décrites et hiérarchisées avec précision. Les opérations sont segmentées avec justesse-Les sections de montages accompagnant les étapes sont précises. La nomenclature est respectée.</p>
<p>A2 : Conception du dossier technique destiné à la fabrication des modèles.</p>	<p>C2.9 : Rédiger les fiches techniques en français et en anglais pour chacun des prototypes retenus en collection en incluant l'ensemble des éléments obligatoires à la fabrication et au respect des règles professionnelles pour construire le dossier technique.</p> <p>C2.10 : Réaliser le dossier technique en Français et en Anglais en incluant l'ensemble des fiches</p>		<p>CR2 9 La fiche technique est exhaustive, synthétique et opérationnelle. Elle utilise un langage compréhensible par tous les fabricants nationaux et internationaux. Elle inclut de façon exhaustive l'ensemble des détails techniques et esthétiques des modèles, les étapes de montage l'ensemble des éléments</p>

	<p>techniques, les obligations réglementaires, la traçabilité et les obligations environnementales pour permettre la fabrication des modèles par un atelier de confection et prévenir le risque d'erreurs</p>		<p>conformément au respect des règles professionnelles L'anglais niveau B2 est acquis.</p> <p>CR2 10 Le dossier comprend, avec précision, l'ensemble des éléments nécessaires à la fabrication des modèles de la collection Il est utilisable par le ou fabricants choisis quel que soit leur origine. L'anglais niveau B2 est maîtrisé ainsi que les termes professionnels en français et en anglais Les réglementations en vigueur sont respectées (étiquetage, respect de l'environnement...).</p>
--	---	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
BLOC 3 : LANCER ET SUIVRE UNE PRODUCTION DE PETITES SERIES EN FRANCE ET A L'ETRANGER.			
<p>A1 : Sélection ou vérification du choix du ou des prestataires retenus pour la fabrication des modèles retenus pour la collection.</p>	<p>C3.1 : Sourcer nationalement et internationalement la structure de fabrication adaptée au type de production (de l'artisanat à l'industriel) a l'aide d'une matrice de décision pour choisir un ou plusieurs partenaires de fabrication en accord avec les contraintes de la marque ou du donneur d'ordre.</p>	<p><u>La production</u></p> <p>Mise en situation professionnelle individuelle écrite sur la base d'une étude de cas réalisée en centre de formation.</p>	<p>CR3.1 La démarche de sourcing est structurée. Elle permet d'identifier le potentiel des futurs partenaires en matière de prix, qualité, délais de productions, positionnement RSE (lieu géographique de la production, cout de transport, conditions de travail des ateliers ...), accord avec la marque.</p> <p>Le choix de la structure est en adéquation avec les exigences de la collection.</p>
	<p>A2 : Fixation des conditions de fabrication avec le service production.</p>	<p>C3.2 : Donner les instructions de mise en route en français et en anglais de la fabrication au responsable de production afin de lancer les échantillons tête de série et les tester.</p> <p>C3.3 : Etablir un planning numérique d'ordonnancement lancement en s'assurant que le fabricant soit en possession de tous les éléments lui permettant de démarrer la production pour convenir d'un délai de livraison du produit final.</p> <p>C3.4 : Evaluer le prix de revient de la collection en analysant tous les éléments nécessaires à la production pour vérifier sa concordance avec le cahier des charges et le budget de la marque et</p>	<p>Le certificateur fournit un cas d'entreprise fictive décrivant le contexte de mise en fabrication d'une collection de mode. Le cas comprend plusieurs parties ainsi que des photos et dessins des modèles.</p> <p>Le, la candidat.e , effectue des recherches à l'aide d'outils personnels ou fournis par le centre (accès à l'informatique et à internet, suite adobe...) pour répondre à la problématique donnée.</p> <p>Le rendu sous forme de dossier numérique anonyme est envoyé au responsable de l'organisation des épreuves qui le transmettra aux évaluateurs.</p>

	<p>informer la direction des éventuels écarts de coûts</p>		<p>juridique de la structure. Les écarts avec le budget prévisionnel de la direction sont identifiés ainsi que leurs origines. Les ajustements proposés sont efficaces</p>
<p>A3 : Vérification de la conformité de la production avec les exigences de la marque et de la collection.</p>	<p>C3.5 : Définir des points de vigilance en accord avec le sous-traitant pour effectuer les essais produits et corriger d'éventuelles déficiences pendant la production afin de garantir une qualité conforme au cahier des charges et à la réglementation en vigueur.</p> <p>C3.6 : Comparer les résultats des tests des préséries avec le cahier des charges et les exigences qualitatives de la marque ou du donneur d'ordre pour ajuster ou valider les points techniques de la fabrication nécessaire à la conformité.</p> <p>C3.7 : Vérifier les produits finis lors de la livraison en s'appuyant sur les informations adressées pour la mise en route de la production pour s'assurer qu'ils respectent toutes les caractéristiques et spécifications de la tête de série approuvée et les instructions données et approuvées.</p>		<p>CR3.5 Les points de vigilance identifiés sont pertinents et adaptés à la fabrication, au secteur et au positionnement. Ils respectent les obligations de Contrôle de chacune des parties.</p> <p>CR3.6 L'analyse des résultats des tests est juste et efficace (vérification du tissu après montage et lavage, confort du vêtement, résistance des coutures, des couleurs, faisabilité de la fabrication avec les matières choisies...). Le résultat de l'analyse est consigné par écrit dans une optique de traçabilité, d'expertise et d'amélioration de production.</p> <p>CR3.7 L'analyse des produits finis met en évidence les écarts avec le dossier technique fourni et les obligations de la commande, les erreurs de fabrication, les retards...Les écarts sont consignés avec précision et remontés à la marque ou au donneur d'ordre. Des pistes de solutions ou d'amélioration sont proposées.</p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 4 CREER, DEVELOPPER ET PERENNISER SON ACTIVITE DE STYLISTE MODELISTE CONCEPTEUR DE MODE INDEPENDANT.			
A1 : Démarche et organisation du projet entrepreneurial	C4.1 : Réaliser une étude de marché de la mode en faisant un focus sur le secteur privilégié pour analyser les opportunités et les menaces de l'environnement afin de détecter les facteurs clés de succès à maîtriser dans le cadre d'un projet de création d'activité indépendante de stylisme modélisme.	L'entrepreneuriat Mise en situation professionnelle reconstituée individuelle réalisée hors du centre de formation pour la production écrite et présenté à l'oral au centre de formation. Production écrite d'un dossier de création fictive d'une activité de styliste modéliste indépendant. Le dossier comprend : <ul style="list-style-type: none"> • La synthèse de l'étude de marché et les sources utilisées • Le positionnement et le concept de l'activité • La justification du statut juridique choisi • Une procédure de dépôt de dessins/modèles et marque • La stratégie de développement marketing et commerciale • Les actions de communication planifiées sur au minimum 1 année 	CR4.1 L'étude de marché est réalisée avec méthode et permet de dresser un diagnostic externe structuré (micro et macro environnement) de marché de la mode et du secteur spécifique choisi (habillement, lingerie, maroquinerie, accessoires...). Les facteurs clés de succès du projet entrepreneurial sont identifiés.
	C4.2 : Déterminer le positionnement et le concept spécifique à la future activité de styliste modéliste, en mettant en corrélation l'analyse de l'étude de marché et les compétences du créateur pour construire sa propre identité afin de se différencier de la concurrence.		CR4.2 Le positionnement choisi est argumenté. L'analyse de l'étude de marché est structurée et corrèle avec pertinence les compétences du créateur (prêt-à-porter, haute couture, mode femme, homme, enfant, accessoires de mode, maroquinerie...). Le concept est novateur et les éléments différenciant sont mis en avant.
	C4.3 : Analyser les différents statuts juridiques au regard du projet entrepreneurial en identifiant leur impact sur le plan fiscal, social et patrimonial pour choisir le montage juridique le plus approprié afin de respecter les conditions et réglementations applicables à l'activité de styliste modéliste.		CR4.3 Le choix du statut juridique prend en compte l'ensemble des contraintes liées au projet (nombre d'associés, d'investisseurs, patrimoine privé à protéger, schéma de sortie des revenus, perspectives d'avenir, Respect des réglementations...). Le choix est pertinent.
	C4.4 : Déposer ses dessins ou modèles et/ou sa marque auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) pour protéger sa création, en tirer des revenus et les protéger contre les contrefacteurs.		CR4.4 Les étapes de dépôts (avant, le dépôt, la publication) sont connues. La démarche proposée est juste. Les coûts sont intégrés au business plan.

<p>A2 : Mise en œuvre du projet de création d'activité de styliste modéliste.</p>	<p>C4.5 : Elaborer un business plan en formalisant les stratégies marketing omnicanal, financière et commerciale du projet à l'aide de logiciels et/ou tableurs pour le présenter aux différentes parties prenantes intervenants au sein du projet de création d'activité de styliste modéliste afin de convaincre d'éventuels financeurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le plan financier sur 3 ans • Le ou les tableaux de bords de suivi de l'activité faisant apparaître les obligations légales (sociales et fiscales) <p>Le dossier est rendu sous format numérique. Il est présenté et argumenté à l'oral devant un jury d'entrepreneurs dans le secteur de la mode. Le jury est composé de formateurs entrepreneurs et d'entrepreneurs extérieurs au centre de formation.</p>	<p>CR4.5 Le business plan est réaliste et juste. Il détaille et argumente à l'aide d'éléments actualisés et pertinents. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la présentation du projet, son avantage concurrentiel face au marché ; • les stratégies marketing omnicanal et commerciale pour développer le projet. Les canaux de distribution choisis sont en cohérence avec la stratégie globale du projet défini précédemment L'impact de chacun des canaux est analysé et chiffré avec justesse. • la présentation du porteur du projet, de l'équipe et de la structure ; • les prévisions financières sur 3 années. L'utilisation des logiciels d'aide à la création d'un business plan et du tableur Excel est maîtrisée. <p>CR4.6 Les techniques de communications proposées sont adaptées au segment de clientèle et au positionnement de l'activité (participation à des salons, réalisation de book, création d'un site internet, présence sur les réseaux sociaux ...).</p>
<p>A3 : Suivi et pérennisation de l'activité indépendante de styliste modéliste.</p>	<p>C4.6 : Mettre en œuvre des techniques de communications traditionnelles et digitales spécifiques au segment et au positionnement choisis pour constituer un portefeuille client afin de faire connaître l'activité et générer du chiffre d'affaires.</p> <p>C4.7 : Utiliser avec maîtrise les logiciels de gestion spécifiques au secteur de la mode et au TPE/PME pour effectuer l'ensemble de la gestion administrative quotidienne de l'activité afin de respecter les obligations légales et réglementaires et pérenniser l'entreprise.</p> <p>C4.8 : Créer des tableaux de bord de suivi en sélectionnant les indicateurs clés de</p>		<p>CR4.7 Le ou les logiciels choisis permettent de gérer l'ensemble des obligations administratives de l'activité avec ses spécificités (devis, factures, gestion des commandes, déclaration sociales, fiscales...). Les obligations légales et réglementaires sont connues et planifiées avec justesse.</p> <p>CR4.8 Les indicateurs spécifiques choisis permettent un pilotage précis de l'activité</p>

	performance adaptée au secteur et au contexte choisi pour piloter les activités et les moyens engagés afin de mettre en œuvre les actions correctives nécessaires au développement de l'activité de dans le respect des réglementations et de la RSE.		(pourcentages de la masse salariale, des matières premières, des frais généraux...). Les actions correctives sont proposées dans le cadre de la RSE et respectent les réglementations.
--	---	--	--